



Le code de vie de l'école du Nouveau-Monde s'applique à tous les élèves (besoins universels) ; il est donc inclusif. Des stratégies préventives et correctives sont déployées par tout le personnel de l'école afin d'offrir un milieu sécuritaire et accueillant pour tous. Pour ce faire, une communication école-foyer est encouragée.

Il est aussi à noter que nos interventions seront basées sur les attentes du code de vie, mais aussi sur la nature de l'incident : sa fréquence, sa gravité, son intensité et sa durée.

À L'ÉCOLE du NOUVEAU-MONDE...

JE SUIS RESPECTUEUX DANS MON LANGAGE ET MES GESTES

Je suis poli et respectueux avec tout le monde dans mes gestes et mon langage.

JE SUIS RESPECTUEUX ENVERS MON ENVIRONNEMENT

Je prends soin du matériel et je garde mon environnement propre.

JE SUIS UN ÉLÈVE RESPONSABLE

Je suis ponctuel.

Je suis vêtu et chaussé de façon sécuritaire pour la température et les activités de la journée.

Je laisse à la maison mes effets personnels qui peuvent causer une distraction pour moi ou les autres (jouet, équipement sportif, téléphone portable, etc.).

JE SUIS UN APPRENANT ENGAGÉ

Je fais le travail demandé en respectant les exigences de l'enseignant.

Je parle en français.

JE SUIS EN SÉCURITÉ

Je reste dans les limites de la cour d'école.

Je contribue à faire de mon école un environnement sécuritaire et bienveillant. Mes gestes assurent ma sécurité et celle des autres.

Nom de l'élève: _____

Signature: _____

Nom du parent: _____

Signature: _____

POLITIQUE DE VIOLENCE ET INTIMIDATION

Il est à noter que l'école utilise le programme *Vers le Pacifique* qui consiste en un programme sur la résolution de conflits. Tous les enseignants sont formés et toutes les classes travaillent le programme selon le niveau. Le programme des médiateurs est aussi un bon moyen de résolution de conflits et est géré par un groupe d'élèves ayant reçu une formation particulière par le Programme Projet Appartenance.

De plus, le Projet Appartenance accompagne les élèves et les enseignants dans ce processus.

Lorsqu'un cas est reporté, l'équipe école détermine quelle est la nature de ce cas : conflit, taquinerie, chicane ou intimidation directe ou indirecte. La nature de l'incident identifié, des sanctions seront choisies selon la fréquence, la gravité, l'intensité et la durée.

Voici quelques exemples de sanctions:

- Avertissement verbal ou écrit
- Communication avec les parents
- Réflexion
- Convocation des parents à l'école
- Reprise de temps
- Retenue
- Suspension à l'interne ou à l'externe
- Autres

Selon les experts, pour qu'il y ait intimidation, 3 facteurs doivent être présents simultanément :

1. Gestes répétés;
2. Intention de blesser physiquement ou émotionnellement;
3. Déséquilibre de force entre l'agresseur et la victime (abus de pouvoir).

L'intimidation ce n'est pas :

Intimider n'est pas la même chose que blesser quelqu'un dans ses sentiments s'il n'y a ni abus de pouvoir ni intention délibérée de faire du mal. Il est important d'aider les gens à distinguer ces deux comportements différents, car cela les aide à apprendre à bâtir des relations saines.

On confond parfois le comportement intimidant et le conflit. Le conflit, c'est un désaccord sur des croyances, des idées, des actions ou des sentiments différents. C'est une composante normale des relations saines. Par exemple, des amis peuvent ne pas être d'accord sur le choix du film à regarder ou du jeu auquel ils aimeraient jouer. Apprendre des habiletés pour résoudre les conflits de façon appropriée est un ingrédient très important de la création et du maintien des relations positives.

-Tiré du site Alberta Education

L'intimidation n'est pas non plus un problème de comportement, c'est un problème relationnel et social qui entraîne des comportements inappropriés auprès desquels nous devons agir le plus rapidement possible à l'aide des spécialistes et d'intervenants qualifiés. Ce qui explique l'importance que l'école et la famille collaborent de façon étroite dans le processus.

Type de violence ou d'intimidation :

1. **Violence ou intimidation orale** : Cette forme d'intimidation se produit lorsqu'un ou plusieurs individus critiquent afin de dévaloriser ou démoraliser une personne.
2. **Violence ou intimidation sociale** : Cette forme est créée lorsqu'une personne subit un sentiment d'exclusion de la part de ses pairs.
3. **Violence ou intimidation physique** : Cela se produit lorsqu'il y a un contact direct entre deux ou plusieurs individus.
4. **La cyberintimidation** : Cela consiste en l'utilisation de la technologie de la communication (Internet, téléphones cellulaires, médias sociaux, photographies, messages textes...) dans le but d'intimider quelqu'un. Cela peut prendre différentes formes : messages de menace, diffamation, rumeurs, commentaires haineux.

5. **Discrimination** : Inégalité de traitement fondée sur un critère subjectif comme l'origine, le sexe, un handicap, une religion ou autre visant à exclure une personne ou un groupe de personnes.

Démarche d'intervention graduée

Je respecte les règles du code de vie en adoptant les comportements attendus. L'adulte reconnaît mes efforts.

Interventions Universelles

1^{er} niveau (Écart de conduite mineur)

J'enfreins le code de vie

Peu dommageable pour moi et les autres

À l'occasion

- La personne témoin intervient auprès de moi pour me souligner le non-respect du code de vie de l'école.
- Elle discute avec moi du comportement attendu.
- Elle me donne l'opportunité de choisir un geste réparateur.
- La personne témoin informe le titulaire.

2^e niveau

J'enfreins une ou des règles du code de vie

Peu dommageable(s) pour moi et les autres

De façon répétitive et/ou dans plusieurs contextes

- La personne témoin intervient auprès de moi pour me souligner le non-respect du code de vie de l'école.
- Elle discute avec moi du comportement attendu.
- Elle me donne l'opportunité de choisir un geste réparateur.
- La personne témoin informe le titulaire.

★ Après quelques interventions, si mon comportement ne s'améliore pas, l'enseignant titulaire, appuyé par la direction, met en place un plan d'action communiqué à mes parents.

Interventions Ciblées

3^e niveau (Écart de conduite majeur)

J'enfreins des règles du code de vie

Dommageable(s) pour moi et les autres

- La personne témoin intervient auprès de moi pour me souligner le non-respect du code de vie de l'école.
- En utilisant la fiche de réflexion, elle discute avec moi du comportement attendu.
- Elle me donne l'opportunité de choisir un geste réparateur.
- La personne témoin informe le titulaire.
 - Mes parents sont informés par le titulaire ou le spécialiste concerné.
 - Mon titulaire informe la direction par courriel le jour même.
 - Mes parents signent la fiche de réflexion.

4^e niveau (Écarts de conduite majeurs)

J'enfreins des règles du code de vie

Dommageable(s) pour moi et les autres

De façon persistante

Dans plusieurs contextes

★ Après quelques interventions, si mon comportement ne s'améliore pas, l'enseignant titulaire, appuyé par la direction, met en place un plan d'action communiqué à mes parents.